

Initiatives ministérielles

service de police, c'est parce qu'il est essentiel. Les services hospitaliers dans une province, c'est essentiel, autrement il n'y en aurait pas.

Alors ce que je veux dire, monsieur le Président, c'est que la loyale opposition ne parle pas de cela. Elle étire le débat, un peu comme elle l'a fait d'ailleurs au mois de décembre dernier, alors qu'en cette Chambre, nous étions après discuter, grâce à l'opposition et au retard que l'opposition mettait au débat, à savoir si on devrait s'impliquer dans la guerre du Golfe persique, alors que la guerre était déclarée. On s'interrogeait ici, grâce à la loyauté de nos amis d'en face, à savoir si le Canada ferait son devoir.

Eh bien aujourd'hui, on doit passer une loi spéciale, une loi d'urgence pour arrêter, je dirais, la violence qui se développe sur les lignes de piquetage. On n'est pas pressé, bien non, cela ne presse pas! Tantôt on ira à l'autre endroit, ça va prendre je ne sais pas combien de temps, dépendamment de la qualité encore là de la loyale opposition de Sa Majesté à l'autre endroit, mais ce n'est pas urgent. Il y a des services essentiels qui ne se donnent pas présentement parce qu'on empêche les gens d'entrer pour les donner. Ce n'est pas grave cela. C'est toujours le pauvre payeur de taxes, celui qui de bonne foi paye ses impôts, pour se payer des services! Il y a certaines personnes dans cette Chambre qui semblent oublier qu'ils sont au service de la population, puis qu'elles ont un devoir envers les assistés sociaux, un devoir envers les chômeurs qui sont en attente de leur chèque ou qui sont en attente d'avoir leur formule pour obtenir leur chômage. Ce sera le seul revenu qu'ils auront pour faire vivre leur famille. On ne s'en préoccupe pas de cela, ce n'est pas important. Ce qui est important, c'est qu'ici on fait de la politique, de la petite politique. Sur le dos de qui? De ceux qui ne peuvent pas s'exprimer, de ceux qui n'ont pas les moyens de prendre les autres en otage.

Lorsqu'il y a une prise d'otage en quelque part au pays, monsieur le Président, on dit que c'est criminel. On appelle la GRC et on dit: Mettez-nous tout cela en prison tout de suite, ça presse! Mais lorsque M. Bean dit: Prenez la population canadienne en otage, ça, c'est correct. C'est légal. Et le simple citoyen, il devrait encaisser sans dire un mot. Ce n'est pas vrai, cela. Le gouvernement ne devrait pas écouter ces gens-là. Il devrait dire: Non, laissez aller cela; il n'y a pas de problème.

L'opposition dit: Mettez donc un médiateur. Mais trente jours de médiation, ce n'est pas assez? Soixante jours de négociations, ce n'est pas suffisant? Non! Ma collègue me dit que ce n'est pas assez. Ce qu'elle voudrait, ma collègue, c'est que le gouvernement soit responsable comme le parti où elle a toujours. . . Elle me fait signe

que oui! Elle me dit oui, vous devriez être un gouvernement irresponsable. C'est de toute beauté! C'est bien dommage, mais on est responsables. On est un gouvernement responsable et un gouvernement qui prend des décisions dans l'intérêt des gens dont je parlais tantôt qui en sont rendus au dernier recours, qui sont chômeurs, des gens qui sont en train de perdre leurs jobs dans les usines, c'est là où on en est.

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre, s'il vous plaît. J'inviterais l'honorable député à conclure dans les meilleurs délais.

M. Ferland: Monsieur le Président, je vais conclure en disant que j'aurais souhaité que la loyale opposition de Sa Majesté ait été un peu plus solidaire de l'ensemble des Canadiens, qu'elle aurait été un peu plus solidaire de ses responsabilités d'intérêt national, c'est-à-dire de s'assurer que le pays n'aille pas en faillite.

J'espère que d'ici 18 heures, ils sauront, monsieur le Président, démontrer leur intérêt.

Le président suppléant (M. DeBlois): Période de questions et d'observations. L'honorable député de Hamilton-Ouest.

[Traduction]

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, j'ai trouvé certaines des observations formulées par mon collègue conservateur fort intéressantes. Il est bien commode pour lui de parler du sort des chômeurs au Canada. Il affirme ne pas pouvoir demander aux sans-emploi de faire les frais des augmentations salariales accordées aux fonctionnaires fédéraux.

C'est là un argument bien noble aux yeux de ceux qui ne comprennent pas parfaitement la question. Je pense que la plupart des Canadiens ne se laisseront pas tromper par cet argument.

Je veux rappeler à mon collègue d'en face et aux Canadiens qui nous regardent et qui connaissent très bien tous les aspects de cette question, que le parti que le député représente, le gouvernement actuel, avait la possibilité, il y a sept ans, de ne pas venir prendre l'argent dans les poches des sans-emploi. Il aurait dû faire en sorte que nous ne soyons pas entraînés dans la récession qu'il a créée lui-même et à laquelle nous sommes maintenant confrontés.

Le député pourrait peut-être se procurer un exemplaire du *Quorum* d'aujourd'hui et lire un article tiré du *Citizen*. On y dit notamment: «Que dire de la soudaine prodigalité du gouvernement à la veille des élections de 1988?» À ceux qui s'inquiétaient des répercussions des promesses en question sur le déficit, les conservateurs ont répondu qu'il ne s'agissait pas de promesses, mais d'engagements de dépenses déjà prévus dans le plan